

Compte rendu de l'AG du 21 Aout 2010 :

17 adhérents sur 43 étaient présents ou représentés soit 40% des adhérents pour un quorum de 25%

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité (en pièce jointe)

Le rapport financier du trésorier est adopté à l'unanimité (en pièce jointe)

Les membres élus ou réélus au Bureau sont Yves MERGAULT (50), Hubert O'NEILL (13), Yannick HUET (60), Christophe FENEON (68)

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

Modification apportées à la jauge :

Poids minimum du Bateau : 600Kg en état de navigation complet (avec l'équipement de régates décrit dans la jauge)

Tout bateau en dessous de ce poids doit placer 2 poids répartis également aux extrémités, fixés sur le varangage en avant du mât et juste en avant du coffre arrière.

Les modalités de pesées seront précisées lors de la prochaine réunion du bureau (28 guépards ont été pesés, à ce jour) La priorité sera de peser ceux qui ne l'ont pas été, lors de leur retour au chantier, le peson de l'association pourra être prêté occasionnellement. Une séance de pesée lors des mises à l'eau sera effectuée, de la même manière.

Décision adoptée à l'unanimité.

Attribution d'un N° de voile et du Logo Guépard

La conformité à la jauge d'un bateau nouveau sera soumise à l'approbation d'un comité de sages qui validera l'attribution d'un numéro dans la série ainsi que du logo Guépard. Les modalités d'attribution et la création de ce comité seront fixées lors de la prochaine réunion du bureau de l'APGGM.

Série Guépard

La FFV a créé une **série Guépard** dans le groupe dériveurs au même titre que la caravelle, il est proposé que la série Guépard soit intégrée au groupe bateaux traditionnels

Décision adoptée à l'unanimité avec une abstention.

Il est demandé au bureau de relancer la **fabrication d'un polo Guépard** dans le ton bleu ciel pour 2011, Loïc contacte Eric (88) à ce sujet. Décision adoptée à l'unanimité

Georges FOURNOL (43) propose que notre prochaine AG (2011) se passe chez lui, à la pointe, nous avons accepté sa proposition. Décision adoptée à l'unanimité

Amicalement

Le secrétaire, Marc (55)